



Synthèse de la saison de chauffe 2016-2017

Faits marquants au 5 mai 2017 :

- Au cours de la période de chauffe 2016-2017, le nombre de signalements d'intoxication par le CO a augmenté de 24 % par rapport à la saison précédente principalement en raison de pics du nombre d'intoxications pendant les périodes les plus froides de l'hiver ;
- Lors de la vague de froid du 16 au 22 janvier 2017, 77 signalements d'intoxication oxycarbonée ont été déclarés alors qu'en moyenne, 45 signalements hebdomadaires ont été transmis au cours des mois de décembre 2016-février 2017.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence régionale de santé (ARS) ou au Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

Les signalements d'intoxication

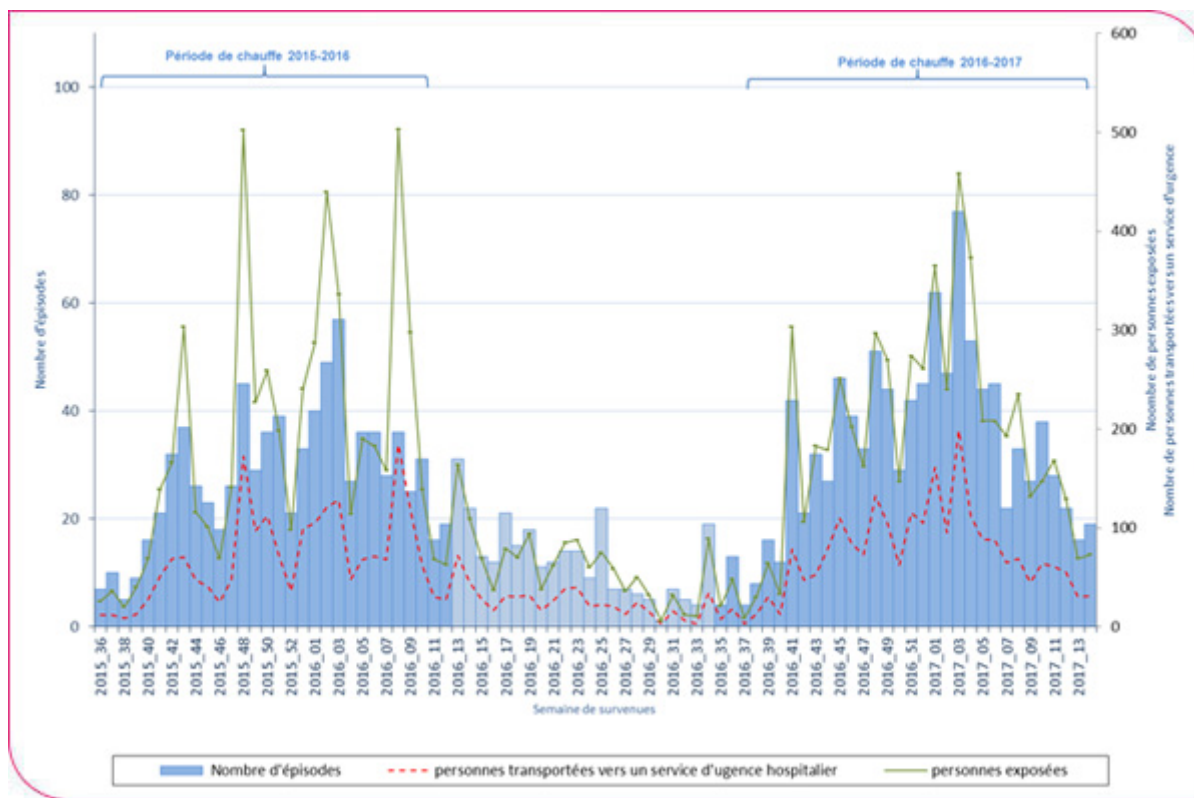
Depuis le 1er septembre 2016,

1 041 signalements ont été transmis au système de surveillance, impliquant 3 554 personnes dont 2 295 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 454 dirigées vers un service de médecine hyperbare. Dix-huit personnes décédées par intoxication oxycarbonée ont été déclarées au système de surveillance.

Par rapport à la précédente période de chauffe :

- Le nombre de signalements (1 041 versus 837) a augmenté de 24% ;
- Le nombre de personnes exposées à des émanations de monoxyde de carbone (3 554 versus 3 532) est comparable ;
- Le nombre de personnes transportées vers un service d'urgence hospitalier (2 295 versus 2 109) a faiblement augmenté ;
- Le nombre de décès est comparable (18 versus 16).

Répartition hebdomadaire (depuis le 1er septembre 2015) du nombre de signalements d'intoxication par le CO, suspectée ou avérée, et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalier



Les intoxications au CO en lien avec un groupe électrogène ou un brasero/barbecue

Le nombre d'intoxications en lien avec l'utilisation inappropriée (c'est-à-dire en milieu clos) d'un groupe électrogène a augmenté de 61% par rapport à celui de la période de chauffe précédente (58 versus 36). Cent cinquante-neuf personnes ont été intoxiquées dont 134 transportées vers un service d'urgence hospitalier ; trois personnes sont décédées à cause des émanations de CO d'un groupe électrogène placé dans une pièce annexe (garage, sous-sol) du logement.

Les coupures prolongées en alimentation électrique, provoquées par une tempête de vents violents entre le 6 et 12 mars 2017 en Bretagne, ont entraîné une augmentation du nombre de signalements avec 13 intoxications par groupe électrogène (dont 6 épisodes en Bretagne) contre 4 signalements hebdomadaires en moyenne sur toute la France métropolitaine au cours de la période de chauffe.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, 67 épisodes d'intoxication par brasero/barbecue ont été signalés au système de surveillance, exposant 255 personnes au CO. Parmi ces épisodes, 32 étaient en lien avec un brasero et 35 avec un barbecue. La moitié de ces intoxications s'est produite en Ile-de-France (41% ; brasero : 15 et barbecue : 13) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (12% ; brasero : 6 et barbecue : 2).

La chute des températures entre le 14 et 20 novembre 2016 a entraîné une augmentation des intoxications par Brasero/Barbecue (8) en comparaison du nombre hebdomadaire moyen (3), principalement en Ile-de-France (5 parmi les 8).

Le nombre d'intoxications par le CO en lien avec un brasero/barbecue a augmenté de 49% par rapport à la période de chauffe précédente (67 versus 45).

Les intoxications au CO au sein d'un établissement recevant le public (ERP)

Depuis le 1^{er} septembre 2016, 26 signalements d'intoxication sont survenus au sein d'un ERP impliquant 326 personnes. Les établissements concernés étaient des commerces (5), des restaurants (4), des hôtel/gîtes (3), des cabinets médicaux(3), des établissements scolaires (2), un bar, une assurance, une crèche, une banque, une tente, un centre de loisir, une maison de retraite, une salle communale et un parking.

Aucune intoxication collective n'est survenue dans un lieu de culte alors que trois épisodes d'intoxication s'étaient produits au cours de la période de chauffe 2015-2016.

Vague de froid du 16 au 22 janvier 2017

Au cours de cette semaine, 77 signalements ont été notifiés alors qu'en moyenne 45 signalements hebdomadaires ont été déclarés sur la période décembre 2016-février 2017. Parmi les 71 intoxications accidentelles domestiques signalées au système de surveillance, 234 personnes ont été exposées aux émanations de CO dont 3 sont décédées.

D'après les enquêtes environnementales, la source d'intoxication était une chaudière (25), un chauffage d'appoint (9), un brasero (6), un poêle/radiateur (6), un chauffe-eau (5), un barbecue (4), un groupe électrogène (3), une cuisinière (2), un foyer ouvert/insert (3), un véhicule ; deux sources (cheminée/ chaudière) ont été à l'origine d'un épisode d'intoxication. Pour quatre épisodes la source n'a pas

été mentionnée. La présence de conditions météorologiques particulières a été évoquée dans la moitié des intoxications. Le défaut de conduit d'évacuation (17), de ventilation (16) et le détournement d'appareil (10) étaient les principales causes de survenue mise en évidence.

Les intoxications en milieu professionnel

En 2016-2017, 68 intoxications ont été signalées, impliquant 299 personnes dont 180 transportées et une personne décédée. Une intoxication sur 3 était en lien avec un moteur thermique (groupe électrogène, scie, karcher, etc.). Au cours de la période de chauffe précédente, 40 signalements d'intoxication professionnelle avaient été déclarés exposant 111 personnes à des émanations de CO dont 62 avaient été transportées vers un service hospitalier et une personne était décédée.

En région

Au cours de la période de chauffe 2016-2017, la moitié des signalements était survenue en Ile-de-France (17%), en Hauts-de-France (15%), en Auvergne-Rhône-Alpes (9%) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (8%). Par rapport à la période de chauffe précédente, le nombre de signalements a augmenté dans toutes les régions à l'exception de la région Auvergne-Rhône-Alpes (95 versus 100) et Normandie (23 versus 24). En revanche, les régions Pays-de-la-Loire (73 versus 40), Ile-de-France (184 versus 120) et Bretagne (65 versus 44) ont connu une forte augmentation.

Principaux déclarants

- les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 51 % des signalements ;
- les services d'urgence hospitaliers : 17 % des signalements ;
- les services de médecine hyperbare : 7 % des signalements.

De la surveillance à la prévention

La direction générale de la santé (DGS) et Santé publique France rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO.

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles

Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (groupe électrogène, braseros, barbecues) :

Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Santé publique France propose [différents outils](#) pour prévenir les intoxications par groupe électrogène

[Dépliant / Affiche / Roman photo](#)

[Dossier presse sonore](#)



Message de sensibilisation (30'')		Téléchargement (mp3, 954 Ko)
Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Un gaz toxique et invisible		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Les sources d'intoxication au monoxyde de carbone		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Intoxication au monoxyde de carbone : soyons tous vigilants !		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Comment préparer son logement pour éviter les intoxications ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Quels sont les gestes de prévention face au monoxyde de carbone ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)

Spot radio

Infographie

Spot radio 4 (grand froid): « Groupes électrogènes en période de grand froid »

[Téléchargement \(mp3, 368 Ko\)](#)

> Les dangers du monoxyde de carbone, des gestes simples pour les éviter

